

### « MAINTENANCE 2010 »

est un des projets qui vont mobiliser l'armée de Terre au cours des prochaines années.

Contrairement à ce qui s'est passé en 1999, puis 2005, ce n'est pas une « réforme du Matériel ». C'est un changement complet du système de maintenance des matériels terrestres au sein de toutes les formations de l'armée de Terre.

Ce projet est le volet « maintenance » de la PEGP, aux côtés des volets « emploi » et « gestion ».

Il ne s'explique que si l'on comprend les motivations de la PEGP. Il ne fonctionnera que si la dynamique de la PEGP se met en route.

### « MAINTENANCE 2010 »

repose sur la FLEXIBILITE de l'organisation et des processus, pour limiter les coûts fixes. Limiter les coûts fixes, c'est limiter les structures et les moyens privatifs, c'est savoir adapter les solutions technico-opérationnelles selon le lieu et le temps, c'est se doter de méthodes et de contrats de soutien souples d'emploi.

### « MAINTENANCE 2010 »

sera ROBUSTE pour assurer le continuum entre la maintenance à coûts maîtrisés de la préparation opérationnelle et le soutien à risques maîtrisés en opération. Pour cela, il s'appuie sur un nouveau concept de maintenance en opérations et une nouvelle approche de la préparation opérationnelle des unités projetables.

### « MAINTENANCE 2010 »

assure la COHERENCE des deux responsabilités de l'armée de Terre vis-à-vis des équipements que ses concitoyens-contribuables lui ont financés : fournir des matériels aptes à faire campagne aux forces qui préparent ou conduisent les opérations du moment ; préserver le capital opérationnel que constituent ces matériels qui ne nous sont renouvelés que très périodiquement.

Dans toute l'armée de Terre, pour réussir « MAINTENANCE 2010 », il va falloir concilier l'urgence du court terme et la vision du long terme, expliquer inlassablement mais motiver fermement,

manœuvrer en permanence entre l'accumulation des missions et à la rareté des ressources, voir les faiblesses du présent mais viser les succès du lendemain : tout ça a un nom : « commander » !

Alors de grâce, en rentrant dans votre formation, ne mettez pas ce petit document d'information au milieu de la pile avec la mention « chef du BML, m'en parlez... »,... surtout si vous venez de l'envoyez en OPEX !



**Général de corps d'armée  
Jean-Tristan VERNA**

Directeur central du matériel de  
L'armée de terre.

## LES TRAVAUX EN COURS

« Maintenance 2010 » fait l'objet d'un suivi par la mission de coordination de la réforme (MCR) dans le cadre de la revue générale des politiques publiques. Le GBR Vandebussche, chargé de mission auprès du MGAT, a été désigné comme maître d'œuvre.

Ce projet, piloté par l'EMAT avec l'assistance d'un cabinet d'audit, est confié à la DCMAT. Celle-ci a mis en place trois équipes projet chargées de définir et préparer la mise en place des structures futures, avec :

- Un chef de projet SIMMT;
- Un chef de projet SMITER ;
- Un chef de projet COMMT, en liaison avec le commandement de la force terrestre (CFT).

Pour les accompagner dans cette réforme dans le cadre du déploiement de la PEGP et de l'évolution du soutien en opérations déjà décidés, des travaux sont identifiés et conduits pour :

- Définir une nouvelle répartition des actes techniques entre la section de maintenance régimentaire (SMR), chargée du soutien du parc en service permanent (PSP), et la formation du matériel, chargée du soutien du parc de gestion (PG) et du parc d'alerte (PA) ;
- Définir les besoins en infrastructures techniques et vie courante des formations. Un audit est conduit par une équipe d'ingénierie ;
- Proposer les DUO des formations futures dont la mise en place sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ;

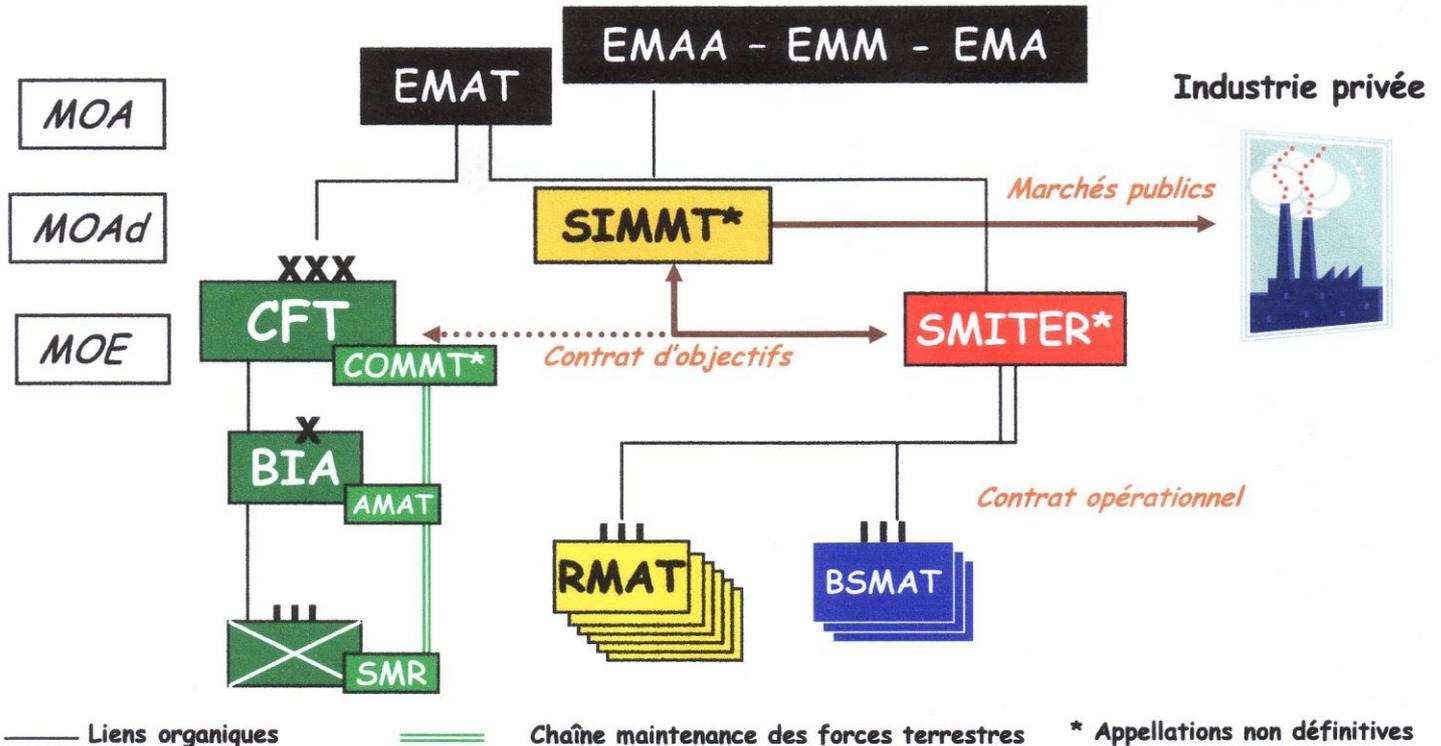
- Proposer les modalités de transfert de commandement des régiments du Matériel vers le SMITER, dès l'été 2009, en étroite coordination avec le CFT.

Par ailleurs, Il est prévu d'aligner l'ensemble des SMR sur leurs structures cibles en 2010. Il doit être précédé (et accompagné) de la redéfinition des actes techniques, de la production par le CDEF et la DEP ESAM des documents de doctrine provisoires concernant le soutien maintenance en OPEX (dans le prolongement du concept approuvé par l'EMAT au printemps 2008) et du retrait des parcs de gestion encore détenus par les régiments.

De façon à posséder un premier retour d'expérience, il a été décidé d'expérimenter ces nouvelles structures sur un nombre limité de régiments dès 2009



# Schéma d'organisation maintenance 2010



## GLOSSAIRE

### MOA : Maîtrise d'ouvrage

Exercée par les états-majors d'armée, elle définit la politique de soutien en service. Elle en fixe les objectifs et met en place les moyens – essentiellement financiers – à la disposition des MOAd, dans le cadre d'un dialogue de gestion assurant le réalisme des objectifs au regard des ressources allouées. Elle vérifie l'atteinte des objectifs.

### MOAd : Maitrise d'ouvrage déléguée

Elle est unique par milieu. Pour le milieu terrestre, il s'agit du SIMMT. Elle est le lieu où doit se bâtir la stratégie de performance dans la recherche de la meilleure adéquation « besoins » - « ressources » sous fortes contraintes de processus (code des marchés publics ou politique industrielle du ministère). A cette fin, elle pilote les différents MOE, en utilisant la palette d'outils juridiques existants (marchés publics, protocoles, contrats internes ...).

### MOE : Maitrise d'œuvre.

La MOE étatique est l'échelon opérationnel de la fonction « maintenance ». Elle comporte un volet « matériels », autour du SMITER et un volet « forces », autour du COMMT, intégré au CFT. Ses missions sont définies en cohérence avec le fonctionnement global de la PEGP.

**SIMMT** : Service Interarmées de MCO des Matériels Terrestres des forces armées.

**SMITER** : Service de Maintenance Industrielle TERrestre.